



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

COMPTE-RENDU CAPL
Cadres A, B et C des 28 et 30/06/2016
« Recours entretien professionnel »

Les CAP locales de révision de l'évaluation des cadres A, B et C se sont tenues les 28 et 30 juin 2016.

21 dossiers étaient à examiner : 4 cadres A, 10 cadres B et 7 cadres C.

Ces 3 CAP locales étaient présidées par Mr Mignon.

Nous pouvons constater cette année une augmentation globale du nombre de recours, ce qui est très préoccupant !

Pour rappel, pour les 3 CAP locales, 12 recours en 2014, 16 en 2015 et 21 cette année... alors même que le nombre d'agents diminue année après année !

Les réserves pour ces 3 CAPL étaient les suivantes :

CAPL cadres C : 1 réduction de 2 mois et 4 réductions d'1 mois.

CAPL cadres B : 1 réduction de 2 mois et 3 réductions d'1 mois.

CAPL cadres A : 1 réduction de 2 mois et 3 réductions d'1 mois.

CAPL cadres C (7 dossiers dont 2 défendus par FO) :

Suite aux interventions des organisations syndicales, la Direction a accordé 1 réduction de 2 mois et 1 réduction d'1 mois à la place de 2 mentions d'encouragement.

Des modifications concernant des appréciations littérales ont aussi été obtenues.

CAPL cadres A (4 dossiers dont 3 défendus par FO) :

Suite aux interventions des organisations syndicales, la Direction a accordé 1 réduction de 2 mois en lieu et place d'une réduction initiale de 1 mois pour un dossier. Concernant un autre dossier, une modification concernant le tableau synoptique et les appréciations littérales a aussi été obtenue.

CAPL cadres B (10 dossiers dont 6 défendus par FO) :

Du fait d'une réserve « limitée » face au nombre de dossiers évoqués lors de cette CAP locale, les arbitrages ont été difficiles pour la Direction. Cependant, suite aux interventions des organisations syndicales, la Direction a accordé 1 réduction de 2 mois et 4 réductions d'1 mois.

Toute la réserve a été consommée lors de cette CAP locale !

Des modifications concernant le tableau synoptique et les appréciations littérales ont aussi été obtenues.

Rappel : 2016 = dernière année de bonification pour les B, merci PPCR !!!

Vos représentants FO pour ces CAPL :

CAPL cadres A : *Stella CREPEAU et Williams PILLET (élus) – Sébastien LIEVRE (expert)*

CAPL cadres B : *Frédéric DANO, Sébastien LIEVRE, Patrice VIEMON, Emmanuel JOUVIE et Didier LOISEAU (élus) – Anne RETO-RIVIERE et Williams PILLET (experts)*

CAPL cadres C : *Séverine DRUARD et Sébastien BERTHONNEAU (élus) – Sébastien LIEVRE (expert)*

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER, NOTRE SITE INTERNET :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>